


3 crédits	45.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Bouchat Pierre ;Zech Emmanuelle coordonateur ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes : Partie 1 : Généralités (15 heures) 1. Définition, historique, méthodes et champs de la psychologie ; 2. L'apprentissage; 3. La mémoire; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La psychologie clinique et la psychopathologie. Partie 2 : Psychologie sociale (30 heures) 1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. La formation d'impression ; 3. Les normes sociales ; 4. Conformité et obéissance ; 5. Résistance et innovation; 6. L'agression interpersonnelle; 7. Relations et conflits intergroupes L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.
Acquis d'apprentissage	<p>Le but de ce cours est d'introduire de futurs juristes aux principales théories et méthodes de la psychologie générale et de la psychologie sociale : 1. Introduire de manière représentative les principales théories et méthodes de psychologie générale et sociale; 2. Fournir une grille d'analyse pour des lectures ultérieures en psychologie; 3. Illustrer la pertinence de chaque ensemble de concepts psychologiques pour la profession de juriste dans ses différentes dimensions (pénal, relations familiales, relations du travail, etc.).</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation est réalisée au moyen d'un examen écrit qui comporte des questions à choix multiples, ouvertes et de réflexion. Cette évaluation constitue 100% de la note de l'UE.
Méthodes d'enseignement	L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.
Contenu	Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes : Partie 1 : Généralités (22h30) 1. Définition, historique, méthodes et champs de la psychologie ; 2. L'apprentissage; 3. La mémoire; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La psychologie clinique et la psychopathologie. Partie 2 : Psychologie sociale (22h30) 1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. La formation d'impression ; 3. Les normes sociales ; 4. Conformité et obéissance ; 5. Résistance et innovation; 6. L'agression interpersonnelle; 7. Relations et conflits intergroupes
Ressources en ligne	<p><b>Partie 1</b> Un syllabus de psychologie générale est placé sur MoodleUCL et diffusé par le service-cours. Les présentations ppt sont également disponibles sur MoodleUCL</p> <p><b>Partie 2</b> Des présentations ppt postées sur MoodleUCL (en fonction de l'avancement du cours).</p>
Autres infos	<p>HORAIRE DU COURS</p> <p>Le cours se donne au 2e quadrimestre, le lundi de 8h30 à 11h45</p> <p>Il n'y a pas de pré-requis pour ce cours d'introduction.</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	3		
Bachelier en droit	DROI1BA	3		